

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse



REGROUPEMENT DES
CÉGEPS DE RÉGIONS

Le Regroupement des cégeps de régions salue l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur

Un programme de bourses qui favorisera la mobilité interrégionale de 5 000 jeunes vers les cégeps de régions

Saint-Félicien, 12 mai 2022 – Le Regroupement des cégeps de régions (RCR) est enthousiaste de l'annonce du gouvernement du Québec d'investir 112 millions de dollars sur cinq ans pour la mobilité étudiante interrégionale. Cet investissement constitue une excellente nouvelle pour les cégeps du RCR et les autres cégeps qui vivent une réalité similaire. Le RCR salue la volonté du Ministère à poursuivre les travaux débutés dans le cadre de ce programme de mobilité afin de répondre aux besoins des étudiants et des établissements d'enseignement collégiaux en régions.

Le programme de bourses Parcours

Les bourses Parcours, d'une valeur pouvant atteindre 7500 \$ par année, seront remises à des étudiants inscrits dans un cégep se trouvant à plus de 60 kilomètres de leur résidence. Ce sont 18 établissements d'enseignement collégiaux, dont les 12 cégeps du RCR, qui sont admissibles au programme Parcours.

Ce programme permettra de réaliser des projets de vie en régions, de favoriser l'attraction d'étudiants dans les cégeps confrontés à des défis démographiques, d'avoir une incidence positive sur la notoriété et sur la vitalité du réseau collégial, en plus d'avoir un impact

économique sur différentes régions du Québec.

Des améliorations bien accueillies par le RCR

Depuis 2020, le Regroupement a participé à la bonification de ce programme en démontrant sa pertinence et l'importance d'augmenter significativement les sommes investies. Également, ce programme fera l'objet d'une promotion nationale par le gouvernement du Québec, un souhait exprimé par le RCR.

Citation

« Nous nous réjouissons de l'annonce de la ministre McCann pour le programme de mobilité étudiante et nous réitérons notre enthousiasme à poursuivre avec le Ministère les principaux chantiers pour les cégeps de régions au cours des prochaines années. »

-Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière et présidente du Regroupement des cégeps de régions.

À propos du Regroupement des cégeps de régions

Le Regroupement des cégeps de régions est constitué de 12 cégeps membres établis dans cinq régions administratives du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le RCR a pour objectifs principaux de se concerter et de se positionner afin d'assurer une offre de formation complète, accessible et adaptée pour les régions dites « éloignées ». Le Regroupement contribue à identifier des solutions favorisant le développement régional, l'occupation optimale du territoire québécois ainsi que la vitalité économique des régions et en assure la mise en œuvre pour des régions encore plus fortes.

<https://cegepsderegions.ca/>

Pour tout renseignement

Myriam Bérubé

TACT

418 717-5627

mberube@tactconseil.ca

Source

Regroupement des cégeps de régions